

CADRAGE BUDGETAIRE 2026

Conseil d'Administration du 07 octobre 2025

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Le débat d'orientation budgétaire constitue la première étape de l'élaboration du budget initial. Il vise à définir les grandes lignes de la répartition des moyens financiers pour le fonctionnement de l'établissement et la mise en œuvre, sur l'exercice considéré, de ses axes stratégiques.

Le budget 2026 présente une dimension particulière : il s'agit du premier budget préparé et porté par la nouvelle équipe de direction emmenée par mon équipe. Il ouvre un nouveau cycle de transformation pour Sciences Po Grenoble – UGA, en conjuguant continuité institutionnelle et impulsion politique nouvelle.

La présente lettre d'orientation budgétaire entend définir les orientations politiques permettant d'accompagner et de guider les directions et services dans l'élaboration de leur budget, en cohérence avec le projet de mandat.

Elle est composée de la façon suivante :

1. Contexte général
2. Gouvernance et dialogue budgétaire
3. Axes stratégiques et déploiement du projet d'établissement
4. Trajectoire financière : hypothèses retenues en matière de recettes et dépenses

Cette lettre de cadrage est soumise au vote du Conseil d'administration.

Simon Persico

Directeur de Sciences Po Grenoble – UGA

1. Contexte

L'élaboration du budget 2026 s'inscrit dans une période charnière :

- Le contexte national reste marqué par des incertitudes sur les financements de l'État (BRMIE, appels à projets, dotations exceptionnelles). Ces ressources, parfois non pérennes, imposent de construire une trajectoire flexible et prudente.
- L'établissement poursuit l'adaptation de ses modes de fonctionnement, dans le cadre d'une réorganisation administrative, de la démarche de contrôle interne et qui tiendra compte des préconisations issues de l'évaluation HCERES.
- La trajectoire environnementale est désormais encadrée par la loi, par le plan de transition de l'UGA et les résultats du MaTerrathon permettront de constituer une feuille de route plus précise pour atteindre les objectifs : Sciences Po Grenoble s'engage à réduire de 35 % ses émissions d'ici 2030 (950 tCO₂ en 2023 → 621 tCO₂ en 2030) et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
- Le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) entre dans sa phase opérationnelle. Ses premières opérations concernent notamment la rénovation de l'aile centrale, la modernisation des espaces de cours, l'agrandissement de la cafétéria et le développement d'espaces collaboratifs modulables.

La préparation budgétaire 2026 doit conjuguer ambition stratégique et vigilance, en assumant la possibilité de financer des projets non récurrents par mobilisation des fonds propres, même si cela peut générer un déficit ponctuel, dès lors que ces opérations sont strictement bornées et accompagnées d'outils de pilotage.

Enfin, ce budget s'inscrit dans la nouvelle dynamique impulsée par le directeur Simon Persico et son équipe : il doit donner une traduction concrète aux axes stratégiques et incarner la triple exigence de transformation sociale, écologique et démocratique.

2. Gouvernance et dialogue budgétaire

L'exercice 2026 s'appuiera sur une gouvernance budgétaire désormais stabilisée, organisée autour du Directoire et du dialogue entre directions, services et instances.

Chaque direction et service devra présenter un budget en dépenses et en recettes, accompagné d'un plan d'action et d'indicateurs de suivi. Les arbitrages seront opérés en deux étapes :

1. un premier examen par le Directoire,
2. une validation en comité de pilotage (direction générale), avant présentation au CA.

La construction budgétaire s'articule avec les schémas directeurs structurants de l'établissement :

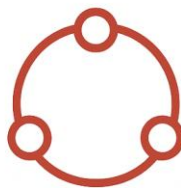
- SPSI (Schéma de prospective immobilière) : traduit dans le PPI, il fixe les priorités de rénovation et d'amélioration énergétique.
- SDN (Schéma directeur du numérique) : il guide les évolutions des outils SI, des usages pédagogiques et de la gouvernance numérique.
- SDRH (Schéma directeur des ressources humaines) : feuille de route pour l'attractivité, l'évolution des métiers et la maîtrise de la masse salariale.

3. Axes stratégiques et déploiement du projet d'établissement

Le projet d'établissement pour la période 2025-2030 qui sera validé par le Conseil d'administration de décembre 2025 a été co-construit par le Directoire et soumis à la consultation et aux avis des personnels. Il est fondé sur 4 grands axes et 22 objectifs.

Devenir l'institut pionnier où l'excellence académique conjugue recherche et action citoyenne, où l'engagement collectif façonne une démocratie vivante au service du bien-être, et où l'innovation sociale et écologique rayonne de Grenoble au monde entier.

**Renforcer le lien
entre
enseignement et
recherche au
service de la
société**



**Construire un
collectif ouvert
et fort au service
de la démocratie
et de la qualité
de vie.**

**Faire de Sciences Po
Grenoble - UGA un
établissement
précurseur et
exemplaire en matière
de transformation
sociale et écologique**



**Renforcer le
rayonnement de l'IEP
sur les scènes
locales, nationales et
internationales**

Axe 1 – Faire de Sciences Po Grenoble – UGA un établissement précurseur et exemplaire en matière de transformation sociale et environnementale

- Déployer la trajectoire de décarbonation (-35 % d'ici 2030), réduire l'empreinte des achats, des bâtiments et de la mobilité.
- Promouvoir l'égalité et la diversité, renforcer l'inclusion et la lutte contre les discriminations.
- Améliorer les espaces et les services logistiques, moderniser les lieux de vie et de travail.
- Sécuriser les bâtiments, développer une culture de prévention et mettre en œuvre des outils de continuité d'activité.
Piloter l'établissement par la donnée, améliorer la transparence et l'accès aux indicateurs.
-

Axe 2 – Construire un collectif ouvert et fort au service de la démocratie et de la qualité de vie

- Démocratiser la vie de l'établissement : droit d'interpellation, transparence des décisions, ouverture des séminaires de travail.
- Maîtriser les ressources et sécuriser la gestion financière par la modernisation des outils, la conformité et la simplification des processus.
- Déployer la gestion des emplois et des parcours professionnels, attirer et fidéliser les talents, renforcer la qualité de vie au travail.
- Moderniser la fonction RH : simplification des procédures, annualisation du temps de travail, prévention des risques et offre d'action sociale.
- Renforcer la gouvernance de l'établissement et sécuriser son pilotage juridique.

Axe 3 – Renforcer le rayonnement de l'IEP sur les scènes locales, nationales et internationales

- Rendre visible la triple transformation sociale, écologique et démocratique de l'établissement.
- Notoriété et attractivité : communication proactive, relations presse, classements, partenariats.
- Favoriser la recherche d'excellence avec l'appui aux dépôts et à l'initiation des projets, et promouvoir la science ouverte et l'interdisciplinarité.
- Confirmer l'internationalisation : décaler la mobilité en A3 et mettre en œuvre des outils d'accompagnement des étudiantes et des étudiants, cartographier les partenariats et les développer sur le continent africain,
- Renforcer la formation tout au long de la vie : SPOC, Executive Masters, articulation FI/FC, parcours Data Marketing, Parcours diplômant pour les élues et élus de la République.
- Réussir l'ouverture sociale : montée en puissance du CPAG, mutualisation inter-IEP, accompagnement des publics spécifiques.

Axe 4 – Renforcer le lien entre enseignement et recherche au service de la société

- Améliorer la vie étudiante : hub d'accueil, réaménagement des patios, ateliers qualité de vie, budget participatif étudiant, semaine DEI participative.
- Repeser le curriculum : réforme du 1er cycle (progressivité, MSS, mobilité décalée), réforme du 2nd cycle (adossement renforcé à la recherche, équipes pédagogiques stables, conseils de perfectionnement), professionnalisation accrue.
- Innover dans les pédagogies : SPOC méthodologie mémoire, Policy Lab, formats hybrides et EAD (ouverture de nouveaux enseignements), formation.
- Renforcer la collégialité dans les choix pédagogiques : Conseils pédagogiques par cycle, enquêtes annuelles, implication renforcée des associations étudiantes.
- Faire une plus grande place à la recherche et à ses membres : création d'une Faculté d'enseignement et de recherche adossée au CNRS, post-doc financés par la Fondation, stages d'excellence, communication internationale, open access, cartographie des expertises.
- Intensifier les liens entre la recherche menée dans nos laboratoires et la société : projets interdisciplinaires, partenariats avec la MSH et le futur CHUSS, intégration des objectifs de développement durable dans les pratiques de recherche.

4. Trajectoire financière : hypothèses 2026

- Recettes :

- *Subvention pour charge de service public stabilisée autour de 2 M€, sans garantie d'évolution.*
- *Ressources propres à consolider : formation continue (nouveaux SPOC, Executive Masters et nouvelles formations), taxe d'apprentissage, partenariats socio-économiques.*
- *Droits d'inscription en croissance maîtrisée.*
- *Contrats et projets de recherche (ANR, Europe), mobilisation du Seed Money.*
- *Financements incertains de l'État (BRMIE, appels à projets), nécessitant prudence et scénarios alternatifs.*

- Dépenses :

- *Masse salariale : gestion raisonnée, saturation du plafond d'emplois, pilotage SAGHE.*
- *Contributions UGA : stabilisées, vigilance sur patrimoine, numérique, sport.*
- *Patrimoine et fluides : premières opérations du PPI, amélioration de l'efficacité énergétique.*
- *Prestations externes : rationalisation et ciblage.*

- Investissements et fonds propres :

- *Démarrage opérationnel du PPI avec priorisation des projets structurants (aile centrale, cafétéria, espaces collaboratifs).*
- *Possibilité d'utiliser le fonds de roulement pour financer des projets non récurrents et ciblés, même si cela génère ponctuellement un déficit maîtrisé.*
- *Suivi par indicateurs systématisés pour sécuriser l'usage des fonds propres.*

Conclusion

Le budget 2026 marque l'ouverture d'un nouveau cycle pour Sciences Po Grenoble – UGA. Premier budget porté par la nouvelle direction, il conjugue ambition politique et responsabilité financière.

Dans un contexte d'incertitude sur les financements publics, il engage l'établissement sur la voie de la soutenabilité et de la transformation, grâce au lancement du Programme Pluriannuel d'Investissement, à la mobilisation raisonnée des fonds propres et à la déclinaison des quatre axes stratégiques

Il doit ainsi permettre à Sciences Po Grenoble de poursuivre sa transformation au service de ses étudiants, de sa communauté et de la société, en affirmant sa place comme établissement moteur de l'UGA et acteur reconnu dans l'espace académique et citoyen.